



DOSSIER DE CANDIDATURE

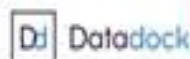
DEJEPS

« Animation Sociale »

(Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et Sportive)

**Ce dossier doit impérativement être retourné à l'IFAR
15 jours avant les épreuves de sélection**

<p>IFAR <i>(Intervention Formation Action Recherche)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Association Loi 1901 à but non lucratif ✓ Certifié qualité par Bureau Veritas 2017 ✓ Référencé Datadock 	<p>« Les Miroirs du Lac » 377 rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq</p> <p>03 20 09 99 08 ifar@ifar59.fr</p>
<p>Directeur :</p>	<p>M. Ahmed BENYACHI abenyachi@ifar59.fr</p>
<p>Coordinatrice Pédagogique :</p>	<p>Mme Laurence MARSZALEK-BATTOUR lmarszalek@ifar59.fr</p>
<p>Assistante administrative :</p>	<p>Mme Christèle PONCET cponcet@ifar59.fr</p>



Pièces à Fournir

Pièces administratives :

- Dossier d'inscription** dûment rempli, complété et signé
- L'attestation de dépôt** de dossier complétée
- Une photocopie recto verso de votre **pièce d'identité** en cours de validité
- 1 photo d'identité** (*agrafée sur ce document à l'emplacement indiquée*)
- Les photocopies des **diplômes**(*)
- Un **extrait de casier judiciaire** (www.cjn.justice.gouv.fr)
- 3 enveloppes** à votre nom et adresse (format 16/22) affranchies au tarif en vigueur
- 1 enveloppe** à votre nom et adresse (format 21/29,7) affranchie à 2,50 euros

Pièces pédagogiques :

- Une **lettre de motivation** (manuscrite) présentant :
 - Votre parcours professionnel (ou bénévole),
 - Les raisons de votre choix pour la fonction d'animation spécialisée dans le champ social ou médico-social
 - Votre représentation du métier d'animateur
- Votre **projet de formation en alternance** (lieu professionnel/lieu de « stage ») (*formalisez vos objectifs, vos attentes...*)

(*) liste des justificatifs de formation/diplômes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
- Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

FICHE CANDIDAT - DEJEPS

- Madame
- Monsieur

*Veillez agraffer
votre photo d'identité
Ici*

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénoms

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse (*) :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

() Sauf indication contraire, la convocation aux tests de sélection sera envoyée à cette adresse*

DIPLOMES - FORMATIONS et SITUATION PROFESSIONNELLE

Diplômes obtenus :

- CAP** (*précisez*) :
- BEP** (*précisez*) :
- BAC** (*précisez la série*) :
- Equivalence BAC** (*précisez*) :
- BAC + 2** (*précisez*) :
- BAC + 3** (*précisez*) :
- BAC + 4** (*précisez*) :
- BAC + 5 et plus** (*précisez*) :
- Autre** (*précisez*) :

Situation actuelle :

- Etudiant** (*précisez*) :
 - Demandeur d'emploi**
 - Salarié**
- Dans quel secteur d'activité ?** (nommer le type d'institution, structure, équipement, service) :
- En qualité de** (*profil de poste*) :
- Type de contrat** :
- CDI
 - CDD
 - Intérim
 - Saisonnier
 - Autre (*précisez*) :

Votre employeur :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Comment envisagez-vous le financement de votre formation ?

Vos expériences professionnelles (ou bénévoles) dans le champ de l'animation :
(Illustrez le plus possible avec dates, durée, lieu, qualité, missions, structure, publics...)

PRE-REQUIS - SELECTIONS – ADMISSION – POSITIONNEMENT

Les exigences préalables à l'entrée en formation :

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation du DEJEPS, spécialité "animation socio-éducative ou culturelle - mention "animation sociale" sont les suivantes, soit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois
- Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Les modalités de sélection

Les dossiers de candidature vont être déposés auprès de Monsieur le directeur régional de la DRJSCS des Hauts-de-France un mois avant la date de mise en place de la phase de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation.

Le dossier doit comprendre :

- Une fiche d'inscription normalisée avec photographie
- Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de vingt-cinq ans
- L'attestation de formation aux premiers secours (remplacée par le PSC1)
- La ou les attestations justifiant de la satisfaction aux exigences préalables fixées par l'arrêté relatif à la mention
- Le cas échéant, un certificat médical.

Tests de sélection en centre

Des épreuves vont être proposées dans le but d'évaluer les candidats sur leurs capacités à :

- Suivre la formation (capacités à rédiger, à synthétiser des documents, ainsi qu'à utiliser l'outil informatique)
- S'inscrire dans le champ professionnel et à tester leurs motivations

L'IFAR met en place ces épreuves à destination de tous les candidats, y compris ceux ayant déjà obtenu des UC et/ou ceux ayant déjà suivi la formation.

Ces épreuves ne peuvent pas porter sur des connaissances et compétences abordées durant le cursus de formation.

Les critères de sélection ont été définis à partir d'une liste de prérequis « à minima » relatifs à l'exercice des fonctions de la filière selon les niveaux de qualification. Une attention particulière va être donnée à l'intérêt porté par les candidats aux valeurs de la République, la laïcité ainsi qu'aux principes et fondements relatifs aux champs de l'Education Populaire.

Trois épreuves vont être proposées :

1. Une épreuve écrite (3h00) en centre

A partir d'un dossier présentant différents documents (éléments relatifs à un appel à projet), les candidats vont rédiger une note d'intention sur un projet dans le cadre d'une mise en situation issue du secteur de l'animation socioculturelle.

2. Une épreuve écrite libre et personnalisée

Les candidats vont constituer un écrit où ils vont présenter leur projet (parcours, motivations à l'entrée en formation, structure d'accueil et perspectives professionnelles). Cet écrit devra être déposé impérativement avec le dossier de candidature.

3. Une épreuve orale portant sur les écrits et sur la motivation du candidat (50 minutes)

L'épreuve va être organisée en deux temps avec la participation d'un jury :

- Exposé (20 minutes) portant sur le projet de formation du candidat (supports relatifs à l'épreuve écrite libre et personnalisée)
- Entretien basé sur les deux épreuves écrites

Organisation du positionnement

La phase de positionnement aura lieu entre la fin des tests de sélection et l'entrée en formation, elle va être organisée sur plusieurs jours et concerne les stagiaires sélectionnés ayant effectué une demande d'allègement ou de dispense.

Déroulement

Un premier temps collectif

- Travail de clarification du référentiel de certification mené par l'équipe pédagogique auprès des stagiaires (l'organisation générale, les termes employés, les compétences visées).
- Exercice d'autoévaluation écrite réalisée par les stagiaires (présentation de tâches accomplies correspondant aux compétences référencées)
- Débriefing après étude par les formateurs des écrits d'autoévaluation

Un second temps individualisé

Entretien entre un formateur et le stagiaire.

Cet entretien vise à :

- Établir un bilan des compétences développées par le stagiaire en rapport avec le référentiel de certification (points forts, points faibles pour chaque OI des UC)
- Élaborer une proposition d'allègement (ou de renforcement) en fonction des compétences acquises

Le candidat a la possibilité d'accepter ou de refuser la proposition formulée.

Les informations issues de cette phase de positionnement constituent la base de l'individualisation des parcours de formation de chaque stagiaire.

L'IFAR s'engage à apporter une attention particulière au sujet de l'enjeu relatif à une orientation en VAE de candidats potentiels.

FRAIS DE FORMATION	
Salariés	7 000 euros
Demandeurs d'emploi	6 000 euros

Fait à	le
	Certifié sincère et véritable, Signature du candidat,



IFAR *Association Loi 1901 à but non lucratif*

« Les Miroirs du Lac »
377 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq

Ahmed BENYACHI - Directeur

Tél: 03 20 09 99 08 – Fax: 03 20 09 99 19
E-mail: lfar@ifar59.fr

N° SIRET: 483 187 522 000 14

Code APE: 8559B

Responsable des formations de l'animation:

Laurence MARSZALEK-BATTOUR

Juriste - Consultante-Formatrice
Coordinatrice pédagogique